

# PUBLICATIONS HELVÉTIQUES

PAR

CÉDRIC DUPONT (\*)

L'actualité éditoriale de la Suisse dans le domaine des relations internationales durant l'année 1999 se caractérise, comme par le passé, par sa grande délocalisation, la majorité des chercheurs publiant leurs travaux à l'extérieur des frontières nationales. Ainsi, la plupart des ouvrages publiés en 1999 l'ont été par des maisons d'édition françaises et allemandes. Au niveau des articles dans des revues scientifiques, les chercheurs affiliés à des universités suisses ont choisi, pour beaucoup, des revues internationales de langue anglaise. Notre notice bibliographique s'efforce de représenter cette internationalisation des travaux effectués en Suisse, en ne s'axant pas sur le critère de sélection de la langue. L'accent est mis sur les travaux adoptant une perspective de science politique, cette discipline étant en Suisse, comme aux États-Unis, considérée comme la discipline dominante dans l'étude des relations internationales. La notice privilégie la diversité et les vues d'ensemble et choisit délibérément de ne pas se concentrer sur un ou deux ouvrages. Ce choix vise à refléter la richesse éditoriale du pays, aucun ouvrage ne méritant en 1999 une attention disproportionnée.

Nous distinguons deux grandes catégories de travaux, l'une touchant aux questions de la politique étrangère suisse et l'autre aux questions plus générales des relations internationales. La première catégorie donna lieu en 1999 à un nombre important de publications en raison du lancement en 1996 d'un programme national de recherches (PNR) intitulé « Fondements de la politique extérieure suisse », programme qui arrive actuellement à son terme (1). Les travaux de la seconde catégorie sont moins nombreux et émanent principalement de deux centres de recherche, l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève et le Centre d'études internationales à l'École polytechnique fédérale de Zurich.

## Politique étrangère de la Suisse : la fin des mythes

En matière de politique étrangère, les chercheurs suisses ont longtemps considéré comme particulier le comportement d'un petit pays neutre dont la neutralité forme un des piliers de l'identité (essentiellement politique et non culturelle) nationale (2). Le lien entre souveraineté et cohésion nationale a servi de clé analytique parcimonieuse pour le comportement du gouvernement helvétique, explicitant une ligne d'action essentiellement centrée sur les questions d'ordre économique, sans engagement politique. Au fil des années, la parcimonie analytique se transforma en dogma-

(\*) Institut universitaire de hautes études internationales, Genève.

(1) Pour plus de détails voir le site internet du Fonds national suisse pour la recherche scientifique, <http://www.snf.ch/nfp42>.

(2) L'usage est de faire référence à l'expression allemande « Sonderfall Schweiz. »

tisme, le particularisme devenant présupposé plutôt que soigneusement documenté. La fin de la guerre froide, et les bouleversements qui en sont issus, sur le plan externe et le rôle croissant de l'opinion publique, sur le plan interne, ont eu le mérite de stimuler depuis le début des années quatre-vingt dix de nouvelles études, à la fois prospectives et rétrospectives. Nous avons choisi de mentionner ici ce que nous considérons comme des points représentatifs de l'activité 1999 (3).

Soulignons, en premier lieu, la domination des études rétrospectives sur la neutralité, peu d'auteurs la considérant d'intérêt pour le futur de la politique étrangère suisse. Seule exception notoire, la contribution de Goetschel (1999a) revient aux fondements idéalistes de la neutralité pour en déduire une argumentation en faveur de la neutralité, seule alternative à la participation à des systèmes d'alliance militaire. La neutralité en tant que norme d'action permet, selon Goetschel, une participation active à des organisations internationales à caractère politique, en particulier l'Union européenne.

Une attention plus grande a été portée au rôle de la neutralité sur l'évolution de la politique extérieure suisse depuis la crise de l'entre-deux-guerres. Suffit-il de s'en tenir au prisme de la souveraineté pour rendre intelligible les engagements (ou non-engagements) internationaux de la Suisse ? La lente érosion de la primauté de la neutralité s'est-elle accompagnée d'un changement fondamental d'approche, en particulier un glissement du bilatéralisme au multilatéralisme ? À la première question l'ouvrage collectif de Hug et Kloter (1999) et l'article de Baumann, Dupont et Peter (1999) apportent une réponse clairement négative. Ces travaux soulignent la privatisation de la politique économique extérieure, largement isolée du public, pendant les deux décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Les choix du gouvernement répondaient très fortement aux besoins matériels des groupes de pression, sans considération stricte ou explicite des contraintes du statut de neutralité. Cette dernière servait essentiellement à légitimer les décisions émanant d'un petit groupe de personnalités aux confins de l'industrie d'exportation et de la haute administration fédérale chargée du commerce et de la monnaie.

Ces mêmes travaux discréditent la thèse de l'association étroite entre bilatéralisme et neutralité. Pour les contributeurs à l'ouvrage de Hug et Kloter (1999), la situation exceptionnelle de l'économie suisse au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, davantage que la neutralité, força le gouvernement à éviter toute approche multilatérale, notamment dans la gestion des relations commerciales et monétaires. Le contexte politico-économique unique de l'après-guerre constitua l'âge d'or du bilatéralisme, faisant par la suite rapidement place à la montée en puissance du multilatéralisme. S'ils partagent largement l'analyse du contexte qui mena à la domination du bilatéralisme, Baumann, Dupont et Peter (1999) se gardent toutefois d'en déduire un déterminisme historique trop rigide. Pour preuve, ils soulignent la participation de la Suisse au sein de l'Union européenne des paiements (UEP), système de compensation multilatérale des paiements basé sur des taux de change fixes, en plein âge d'or du bilatéralisme. Ils montrent ensuite, dans une perspective de pluralisme poli-

(3) Pour une discussion moins ponctuelle de la politique étrangère suisse, voir la contribution de Goetschel (1999b).

tique, que la variation des engagements internationaux provient de l'évolution du contexte externe filtrée par les configurations de pouvoir interne. Ainsi, au gré de la dynamique politique interne et des conditions économiques extérieures qui affectent les groupes d'intérêt, le gouvernement varie la forme de ses engagements externes.

Le constat empirique établi par Hirschi, Serdült et Widmer (1999) de l'importance persistante du bilatéralisme dans les années 1990, ère proclamée du multilatéralisme, ne fait que corroborer la thèse de Baumann, Dupont et Peter. Le gouvernement choisit le plus souvent de combiner diverses approches (y compris unilatérales) afin d'optimiser sa capacité à faire face aux contraintes internes et externes auxquelles il est soumis. Ceci dit, le gouvernement tarde souvent à modifier son choix d'approches, notamment lorsque l'approche prédominante coïncide avec une période de prospérité économique. L'ouvrage collectif de Bernauer et Ruloff (1999) documente la difficile adaptation de la diplomatie suisse au contexte de l'après-guerre froide, soulignant l'ancrage de vieux réflexes (neutralité, bilatéralisme) au sein de l'administration. Dupont, Sciarini, et Lutterbeck (1999) arrivent au même constat pour le domaine particulier des relations avec l'Union européenne. Ils montrent la différence notoire de capacité d'adaptation entre la Suisse et l'Autriche en matière d'intégration européenne au début des années quatre-vingt dix, différence notamment due à des degrés de satisfaction très contrastés (élevé en Suisse, faible en Autriche) envers le *statu quo ante*.

Ne doit-on pas cependant rechercher les sources des difficultés d'adaptation du gouvernement dans les caractéristiques du système politique interne, basé sur le fédéralisme et la démocratie directe? La coïncidence entre l'élargissement du domaine d'application des processus référendaires aux questions de politique étrangère et la difficulté de pilotage par le gouvernement de cette même politique (notamment, refus par le peuple de l'adhésion à l'ONU en 1986 puis en 1992 à l'adhésion à l'Espace économique européen) incite à avancer la thèse d'un système politique inadapté aux réalités actuelles d'un petit État européen en proie à la mondialisation et à l'europanisation. Aucun des travaux publiés en 1999 n'accrédite ce point de vue. Pour Dupont, Sciarini, et Lutterbeck (1999), le système politique suisse rend l'élaboration d'une politique étrangère délicate mais ne rend pas impossible une ligne d'action efficace. Ils soulignent cependant que la forte influence de l'opinion publique a eu tendance à paralyser toute prise de risque interne, avec comme conséquence des choix en porte-à-faux avec des réalités externes fortement changeantes.

De même, les contributions de Kriesi, Sciarini et Marquis (1999) et de Marquis et Sciarini (1999) sur les campagnes référendaires sur des objets de politique étrangère soulignent que les échecs du gouvernement proviennent essentiellement de la division, ou l'indécision, des élites politiques au sein du gouvernement de coalition. Toutes les campagnes référendaires sont dominées par les arguments des opposants (traditionnellement aux deux extrêmes de l'échelle politique) à la ligne politique du gouvernement, phénomène difficilement attribuable à la structure du système politique. Certes, la facilité d'accès des citoyens aux processus de décision met le gouvernement dans une position difficile, mais elle ne rend pas le système ingérable.

### Aspects divers de relations internationales (économie politique et environnement, sécurité, méthodologie)

L'actualité éditoriale sur les questions plus générales de relations internationales a été moins dense avec peu de recoupements directs entre les différents travaux. Nous l'aborderons donc d'une manière plus linéaire, en débutant par le domaine de l'analyse politique des relations économiques internationales (« *International political economy* »). Outre le bilan annuel établi par l'Institut universitaire d'études du développement (1999) sur l'activité des principales organisations économiques mondiales, nous aimerions souligner trois contributions mettant l'accent sur les mécanismes institutionnels de régulation des relations économiques internationales. La plus générique de ces contributions, l'article d'Aggarwal et Dupont (1999), développe un cadre analytique établissant les conditions institutionnelles nécessaires à la gestion de biens communs. Partant des caractéristiques essentielles des biens communs (degré d'indivisibilité, difficulté d'exclusion) et de la dotation en ressources des acteurs concernés par la production de tels biens, les auteurs démontrent notamment que, contrairement à un argument théorique dominant, l'existence d'un acteur hégémonique ne suffit souvent pas à garantir la création de biens communs, et doit être suppléée par l'action régulatrice de mécanismes institutionnels. Leur analyse révèle également que les institutions internationales peuvent être largement superflues, voire contre-productive, pour la coopération internationale.

Luterbacher et Norrlöf (1999) offrent une analyse formelle de la logique de marchandage qui sous-tend l'évolution du système commercial multilatéral. En phase avec les théories économiques dites du commerce stratégique, les auteurs démontrent pourquoi les États, monnayant leurs parts respectives d'accès aux marchés, tendent à se satisfaire d'un commerce géré (*managed trade*) sans rechercher le libre échange. Luterbacher et Norrlöf soulignent les risques conflictuels associés à un tel comportement, argumentant en faveur d'un renforcement des mécanismes institutionnels multilatéraux, en particulier ceux de l'Organisation mondiale du commerce. Finalement, l'ouvrage collectif dirigé par Bernauer et Ruloff (1999b) s'intéresse à une dimension nouvelle de l'étude des institutions internationales, à savoir les relations inter-institutionnelles et les conflits qui y sont associés. L'ouvrage se concentre sur les interactions entre mécanismes de régulation du commerce international et mécanismes de régulation (internationaux et nationaux) de l'environnement. Essentiellement empirique, l'ouvrage établit plusieurs bases pour de futurs travaux analytiques à vocation généralisante.

Les études sur les questions de sécurité internationale ont également porté une attention particulière aux rôles des institutions internationales. Les travaux de Gheballi ont porté sur l'OSCE, dans les cas spécifiques de la crise du Kosovo (1999a, 1999b) et de la Biélorussie (1999c) ou de manière plus générale dans l'élaboration d'une architecture institutionnelle européenne de sécurité (1999d). Cette architecture est au cœur de l'ouvrage de Borchert (1999), qui en dresse un inventaire exhaustif et en établit les perspectives de développement, et occupe une place importante dans l'ouvrage de Landau (1999) dédié à la nouvelle situation des pays de l'Europe de l'Est. En contraste, les limites du rôle des institutions internationales apparaissent clairement dans un ouvrage collectif sur le contrôle des armements (Bernauer et Ruloff 1999c). Les contributeurs montrent qu'un contrôle effectif de la prolifération nucléaire ou de la production des armes chimiques requiert l'utilisation de primes

individuelles sous forme de transferts financiers ou technologiques. Or, cette gestion des primes échappe largement aux institutions internationales multilatérales, et relève surtout de l'autorité de l'État (ou des États) dominant(s).

Pour terminer le survol des études en matière de sécurité, notons deux contributions à vocation générale et une aux confins de la sécurité et de l'analyse des relations économiques internationales. Krause (1999) dresse un bilan théorique et empirique de l'étude rationnelle de la dissuasion, Gabriel (1999) développe une réflexion sur l'importance de l'ancrage libéral des sociétés pour la sécurité internationale, et Senarclens (1999) offre, en prolongement de ses travaux sur la souveraineté et la mondialisation, quelques réflexions sur les nouvelles tendances de l'humanitaire.

Nous terminerons cette notice avec deux contributions d'ordre méthodologique. Allan et Dupont (1999) abordent la question de la robustesse empirique des analyses basées sur le formalisme de la théorie des jeux. Les auteurs cherchent à rendre conceptuellement explicites les implications empiriques de toute une série de choix de modélisation fondamentaux. Ce faisant, ils soulignent, en passant en revue les contributions phares dans les domaines de la sécurité et de l'économie politique internationale, le danger de la course à la sophistication formelle, sorte de dérive rococo, amenant à des résultats théoriques sans confirmation empirique, et avancent des solutions pour corriger cette dérive. Milliken (1999) s'intéresse à l'analyse de discours, approche très critique du courant rationnel dominant. Pour Milliken, les recherches basées sur l'analyse de discours ne doivent pas se cantonner à un exercice critique mais doivent, et peuvent, s'inscrire dans un paradigme scientifique. Partant des préceptes épistémologiques, elle démontre, à travers des exemples historiques, l'apport théorique potentiel du recours rigoureux à l'analyse de discours.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Vinod K. AGGARWAL/Cédric DUPONT, « Goods, Games and Institutions », *International Political Science Review*, 20(3), 1999, pp. 393-409.
- Pierre ALLAN/Cédric DUPONT (1999). « International Relations Theory and Game Theory : Baroque Modeling Choices and Empirical Robustness », *International Political Science Review* 20(1), pp. 23-47.
- Caroline BAUMANN/Cédric DUPONT/Marcel PETER (1999). « Forme et logique des engagements internationaux de la Suisse : quelques enseignements du cas des relations avec les institutions de Bretton Woods », *Revue suisse de science politique*, 5(3), pp. 97-109.
- Thomas BERNAUER/Dieter RULOFF (dir.) (1999a), *Globaler Wandel und Schweizerische Aussenpolitik : Informationsbeschaffung und Entscheidungsfindung der Schweizerische Bundesverwaltung*, Zürich : Rüegger.
- Thomas BERNAUER/Dieter RULOFF (dir.) (1999b), *Handel und Umwelt : Zur Frage der Kompatibilität internationaler Regime*, Opladen : Westdeutscher Verlag.
- Thomas BERNAUER/Dieter RULOFF (dir.) (1999c), *The Politics of Positive Incentives in Arms Control*, Columbia, SC : University of South Carolina Press.
- Heiko BORCHERT (1999), *Europas Sicherheitsarchitektur : Erfolgsfaktoren, Bestandsaufnahme, Handlungsbedarf*, Baden-Baden : Nomos.
- Cédric DUPONT/Pascal SCIARINI/Derek LUTTERBECK (1999), « Catching the EC Train : Austria and Switzerland in Comparative Perspective », *European Journal of International Relations*, 5(2), pp. 189-224.

- Jürg Martin GABRIEL (1999), « Die Überwindung des Kriegszustandes : Ein Streitgespräch unter Liberalen », *Aussenwirtschaft*, 54(1).
- Victor-Yves GHEBALI (1999a), « Le Kosovo entre la guerre et la paix », *Défense nationale*, 55 (août/septembre), pp. 63-79.
- Victor-Yves GHEBALI (1999b), « L'OSCE au Kosovo : vers un rôle de shérif adjoint de l'OTAN dans les Balkans », *La revue internationale et stratégique*, 33(2), pp. 74-84.
- Victor-Yves GHEBALI (1999c), « L'OSCE et la démocratisation de la Biélorussie », *Défense nationale*, 55, avril, pp. 101-111.
- Victor-Yves GHEBALI (1999d), « The OSCE Exercise for a Security Model : Towards a Document Charter on European Security », *International Security Review*, pp. 116-131.
- Laurent GOETSCHEL (1999a), « Aussenpolitikanalyse in der Schweiz : Paradigma oder Sonderfall? », *Zeitschrift für Internationale Beziehungen*, 6(2), pp. 349-370.
- Laurent GOETSCHEL (1999b), « Neutrality, a Really Dead Concept? », *Cooperation and Conflict*, 34(2), pp. 115-139.
- Christian HIRSCHI/Uwe SERDÜLT/Thomas WIDMER (1999), « Schweizerische Aussenpolitik im Wandel : Internationalisierung, Globalisierung und Multilateralisierung », *Revue suisse de science politique*, 5(1), pp. 31-56.
- Peter HUG/Martin KLOTER (dir.) (1999), *Aufstieg und Niedergang des Bilateralismus. Schweizerische Aussen – und Aussenwirtschaftspolitik, 1930-1960*, Zürich, Lausanne : Chronos, Payot.
- INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT (1999), *Annuaire Suisse – Tiers-Monde*, Genève : IUED.
- Keith KRAUSE (1999), « Rationality and Deterrence in Theory and Practice », in Craig SNYDER (dir.) *Contemporary Security and Strategy*, London : Macmillan, pp. 120-149.
- Hanspeter KRIESI/Pascal SCIARINI/Lionel MARQUIS (1999), « Démocratie directe et politique extérieure : le rôle des campagnes référendaires », in *Processus de décision*, Berne : Fonds national suisse de la recherche scientifique, pp. 32-44.
- Alice LANDAU (1999), *La diplomatie internationale en Europe de l'Est*, Paris : L'Harmattan.
- Urs LUTERBACHER/Carla NORRLÖF (1999), « The New Political Economy of Trading and Its Institutional Consequences », *International Political Science Review*, 20(4), pp. 341-358.
- Lionel MARQUIS/Pascal SCIARINI (1999), « Opinion Formation in Foreign Policy : the Swiss Experience », *Electoral Studies*, 18(4), pp. 453-471.
- Jennifer MILLIKEN (1999), « Study of Discourse in International Relations : A Critique of Research and Methods », *European Journal of International Relations*, 5(2), pp. 225-254.
- Pierre DE SENARCLENS (1999), *L'humanitaire en catastrophe*, Paris : Presses de Sciences Po.